

informations



n° 35 - décembre 1995

D.F.C.I.

sommaire

2

L'offre touristique en forêt publique

4

L'offre touristique en forêt privée

5

Bouches-du-Rhône

6/7

Vaucluse - Var

8/9

Bouches-du-Rhône Pyrénées-Orientales

10/11

Gard - Hérault - Vaucluse

12

Lu pour vous...

Cemagref

Accueil et



information

du public



L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION, LES CAMPAGNES DE PRÉVENTION du public à la protection de la forêt méditerranéenne, sont apparues dès l'origine comme une nécessité, un complément indispensable aux moyens opérationnels de lutte contre les feux de forêt.

En complément des moyens d'information traditionnels, tels qu'affiches, dépliants, brochures ou audiovisuels, toujours indispensables et réactualisés pour tenir compte des évolutions sociales et de la connaissance, se développent aujourd'hui des formes innovantes d'actions porteuses d'avenir.

Le but de ce numéro d'Informations DFCI est de présenter ces nouveaux moyens de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Mais de quoi s'agit-il ?

Il n'est pas toujours facile de les présenter tant ils sont multiples et variés. Nous avons pensé qu'une petite revue de presse édifiera le lecteur plus que de longs discours.

L'offre touristique en forêt publique

Les gîtes du Dévoluy



© ONF

LES CONTREFORTS méridionaux du Dévoluy sont habités depuis le douzième siècle, par des populations occupant peu à peu les pentes rocailleuses des tables calcaires de Bure et d'Aurouze, pour jardiner un espace agricole ingrat et développer l'élevage ovin. Cette obstination humaine, résistant au cours des siècles aux pillages, aux famines, aux épidémies, aux catastrophes naturelles et aux inévitables querelles locales, a fini néanmoins par s'éteindre dans les hameaux les plus hauts perchés.

Prenant le relais, les fonctionnaires des Eaux et Forêts s'implantèrent au début de notre siècle dans des territoires communaux «arrivés à un degré d'infertilité tel qu'ils ne pouvaient produire les ressources nécessaires à l'existence de leurs habitants» (pétition en 1888 des villageois du hameau de Chaudun). À force de reboisements (pins noirs et à crochets, mélèzes) et de corrections torrentielles, le pays autrefois mis à nu s'est aujourd'hui habillé en vert. Et maintenant ?

Fallait-il se contenter d'un suivi cou-

rant de ces boisements, gérés à présent par l'ONF ? Ou bien donner un sens ultime à l'action du forestier en l'élevant à la manière des astronomes du plateau de Bure, installés dans leur désert tout proche pour mieux communiquer avec le ciel ! Le choix des acteurs de l'opération « gîtes », conduits par leur maître d'œuvre Jean-Luc Rouquet, fut de créer à nouveau la vie dans cet espace, d'y restaurer l'homme après la nature. Vaste programme ! Qu'en est-il exactement ?

Demain, c'est-à-dire dès le printemps

1996, cinq maisons au confort douillet (en prime une cheminée, un coin salon et le charme des vieilles voûtes !), à la décoration soignée, accueilleront les randonneurs dans le cadre d'une opération exemplaire de partenariat avec les acteurs locaux du développement, publics (office de tourisme de Veynes) et privés (accompagnateurs imprégnés du patrimoine exceptionnel de la région, artisans responsables de la maintenance, restaurateurs régalaient les hôtes du soir d'un agneau à la crème d'ail ou de gambas flambées

Accueil et information du public

Suite de la première page

Montagne de Lure : « une brigade équestre pour informer le public » (*Le Provençal*)

Mimet : « un chantier de jeunes pour connaître la forêt » (*Le Provençal*)

Peyrolles en Provence : « un stage de formation pour animer des classes vertes » (*Le Méridional*)

Mougins : « un arboretum sur les cendres de la forêt » (*Nice-Matin*)

Saint-Antonin : « un reboisement de 7 000 arbres » (*le Méridional*)

Perpignan : « des classes vertes en

forêt » (*L'Indépendant de Perpignan*)
Beaucoup d'imagination, d'ingéniosité, d'énergie sont déployées pour mettre en œuvre ces initiatives publiques, associatives et quelquefois privées.

Ces actions contribuent pourtant à promouvoir une image plus positive de la forêt, milieu vivant, fragile et hospitalier.

Leur impact, difficile à quantifier (c'est certainement leur handicap) est pourtant très positif pour permettre à des populations qui le connaissent mal (public urbain ou étranger à nos régions méditerranéennes, public jeune..., de

s'approprier la forêt, de la percevoir comme un patrimoine collectif à sauvegarder.

À travers des expériences réussies, sont présentés ici des organismes et des hommes qui les mettent en œuvre, des exemples d'actions, des sites où ces activités se pratiquent.

Nous ne prétendons pas être exhaustifs, cela serait impossible.

En revanche, il n'est pas interdit de penser que ce recensement pourra être utile aux « acteurs de la forêt ». Nombreux sur nos territoires, ils seront heureux de mieux connaître ces initiatives, et pourquoi pas, s'en inspirer. □

Les gîtes du Devoluy en quelques chiffres :

5 maisons forestières restaurées, de 12 à 18 places en chambres doubles
Un bâti étagé entre 850 m et 1 350 m d'altitude, sous des sommets à 2 000 m
4 millions d'investissement ; 40 % des travaux effectués en régie
6 jours de produit itinérant (2950 F de prix public), entièrement modulable,
10 000 ha de forêts domaniales, pour la plupart créées de toutes pièces
1 200 espèces de plantes (dont 90 rares) et 100 d'oiseaux (dont 85 nicheuses).

au pastis !). Voilà qui rajeunit aujourd'hui singulièrement le pronostic alléchant paru en 1876 dans l'annuaire du Club alpin français :

« Dans le hameau des Sauvas, une maison forestière va se terminer et le touriste y trouvera toujours de bons guides, un abri et une cordiale hospitalité » !

D'Agnielles-en-Beauchêne, un hameau et une vallée qui renaissent aujourd'hui avec l'essor des sports de nature - une école d'escalade, des circuits pédestres ou VTT et même une *via ferrata* ! - à Chaudun aux portes de Gap, en passant par Recours, Rabioux et les Sauvas, c'est à pied, à vélo ou à cheval que l'on pourra cheminer le cœur et le corps légers comme l'air du sud, sur des sentiers courant de forêts en vallons. Un vagabondage

Les Sauvas : accueil

scolaire et sentier pédagogique

L'Office national des forêts a toujours intégré parmi ses missions l'accueil et la sensibilisation des scolaires (40 000 scolaires accueillis chaque année en PACA) ; dans beaucoup de vallées et de villages reculés, l'instituteur et le forestier restent souvent les derniers garants et symboles du service public, et cette proximité les rapproche « naturellement » de manière traditionnelle. Aux Sauvas, dans le Dévoluy, cette collaboration s'est développée de manière particulière dans le cadre d'une ancienne maison forestière restaurée, accueillant des visites à la journée - sous la conduite d'un forestier animateur - et des séjours intégrant également l'intervention d'un agent de l'ONF. À proximité de cet hébergement, un sentier pédagogique d'un genre unique en France et d'inspiration anglo-saxonne (ce type de support pédagogique est courant en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord) : des panneaux qui disent très peu de choses mais conçus pour susciter la réflexion, l'interrogation et des usages multiples : libres ou accompagnés, ludiques ou commentés, thématiques (connaissance d'une essence ou d'une chaîne alimentaire, lecture de paysage) ou plus généraux.

entre pins, sapins, hêtres et mélèzes, sous le regard presque complice des ongulés vivant ici à l'année et parmi lesquels, il est commun d'apercevoir mouflons, chamois, cerfs et autres chevreuils. Une opération et des lieux à connaître, dont les leçons mériteraient

d'inspirer d'autres initiatives touristiques et de réhabilitation dans nos forêts. ■

**Contact : Jean-Luc Rouquet,
service départemental ONF de Gap
Tél. 92 53 87 17**

Pour recevoir ce bulletin régulièrement, veuillez détacher (ou photocopier) et renvoyer ce coupon

Nom : Profession :

Adresse :

Remarques et suggestions :

Autres personnes auxquelles ce bulletin peut être adressé :

**Documentation Forêt méditerranéenne et Incendie
CEMAGREF - Le Tholonet BP 31 - 13612 Aix-en-Provence cedex 01 - Tél. 42 66 99 10 - Fax 42 66 88 65**

L'offre touristique en forêt privée

Le réseau Forestour



Le centre équestre du Grand Puech à Gardanne

PRÈS DE 70% des surfaces d'espaces naturels sont privés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le réseau Forestour, rassemblant des propriétaires de cette région, est un bon exemple de structure apte à développer l'offre touristique.

Des propriétaires forestiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur tentent de résoudre, depuis deux ans, une équation à plusieurs inconnues. D'un côté le touriste, qui apporterait des revenus en échange de plusieurs exigences : nature préservée, activités organisées avec le respect du site, prestations conformes aux exigences actuelles.

De l'autre, des propriétaires forestiers qui offriraient des prestations, se formeraient à l'accueil en forêt, en retireraient des revenus, gèreraient à nouveau leur forêt qui, à leurs yeux, aurait retrouvé un usage comme cadre de leur activité touristique, tandis que les élus favoriseraient cette action pour maintenir la vie dans leur commune ou canton.

Avec l'aide du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), ils se sont constitués en réseau appelé Forestour (Forêt Réseau Tourisme) pour échanger, rencontrer et approfondir les différents aspects du problème. Ils ont étudié et signé une charte qui les engage sur le respect de l'environnement et la bonne intégration des activités de loisirs. Comme les agriculteurs ont su développer un accueil à la ferme, les propriétaires forestiers tentent de faire aujourd'hui la même démarche d'accueil en forêt, dans leur domaine. Sur les traces de l'agrotourisme, ils inventent au jour le jour, le sylvotourisme. Quels produits pour quelle clientèle ? Comme la clientèle d'un tourisme purement forestier est trop confiden-

tielle, il semble nécessaire d'envisager les activités touristiques en forêt au sens large. Si on veut développer le tourisme en forêt, il est essentiel d'y associer propriétaire forestier (public ou privé). Cela doit être une évidence pour tous les responsables du développement touristique.

La tâche principale consisterait à mener un travail de sensibilisation auprès de porteurs de projets potentiels, pour les aider à préciser leurs objectifs et les accompagner tout au

long de leur mise en œuvre. Il serait donc intéressant de mettre au point, avec des spécialistes du tourisme, des concepts se déclinant en divers produits types pouvant être proposés aux propriétaires forestiers désireux de s'orienter vers l'accueil en forêt. ■

**Pour tout renseignement sur Forestour, s'adresser au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), 7, impasse Ricard-Digne, 13004 Marseille
Tél. 91 62 22 30 - Fax 91 08 86 56**

Quelques exemples...

• Centres équestres forestiers

Le cheval et la forêt font bon ménage. Un centre équestre en forêt peut offrir des prestations très différentes d'un centre équestre situé en périphérie d'une ville.

Tout d'abord, il dispose de beaucoup de place. Les chevaux placés dans des boxes avec des enclos attenants, sont moins nerveux. Les sorties quotidiennes ne sont plus indispensables. Les carrières de travail sont installées dans un cadre forestier. Il est possible de tracer, en forêt, des parcours de cross ou des pistes pour les attelages, activités équestres diversifiées assez recherchées. Ces centres, selon leur localisation, constituent des étapes le long d'itinéraires de randonnée à cheval.

• Gîtes forestiers

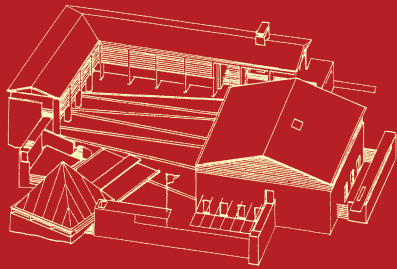
Les gîtes de France éditent depuis peu des catalogues spécialisés : gîtes de pêche, gîtes en station de sports d'hiver, gîtes de caractère présentant un certain confort. Pourquoi ne pas envisager la création d'un label gîte en milieu forestier, qui pourrait offrir par exemple les prestations suivantes : situa-

tion en forêt ou en lisière, une cheminée avec fourniture du bois de chauffe, mise à disposition dans le gîte de livres sur la forêt, présence à proximité d'un sentier de découverte des essences forestières et de la vie de la forêt, et existence localement d'itinéraires de randonnée à pied ou à vélo. Certains gîtes présentant ces caractéristiques existent déjà, mais ne sont pas encore présentés à la clientèle sous cette forme.

• Espaces loisirs en forêt

Des espaces forestiers sommairement équipés peuvent accueillir des groupes constitués (genre comité d'entreprise ou club sportif) qui recherchent sur un lieu, un ensemble de distractions : balises pour la course d'orientation, pistes VTT, jeux d'adresse et d'escalade dans les arbres, circuit de tir à l'arc sur cibles, constructions de huttes, etc. (les idées sont multiples tant la demande de dépaysement est grande). Cet espace leur serait loué à la journée ou au week-end. Des prestations d'hébergement ou de restauration pourraient venir en complément de revenus, tout en améliorant la





Écomusée de Valabre : la forêt se met en scène

La fondation pour la Forêt Méditerranéenne qui conduit régulièrement des projets de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, consacrera un lieu à la forêt méditerranéenne.

L'écomusée de la Forêt méditerranéenne situé à Valabre sera conçu comme un espace d'interprétation de la nature du Midi de la France. Il rassemblera les thèmes qui expriment les rapports passés, présents et à venir entre l'homme et la nature. Dès octobre, 13 hectares de forêt seront ouverts au public qui pourra découvrir également plus de 700 m² d'expositions.

Le bâtiment, dont les travaux de restauration ont débuté au printemps 95, réunira un ensemble de sept salles destinées à recevoir les témoins de la vie naturelle et sociale de la forêt. L'aménagement du bâtiment et de ses annexes proposera des décors réalistes, des équipements didactiques, des reconstructions de milieux forestiers, des modèles réduits de fabriques diverses. L'ensemble des salles d'expositions permanentes sera complété par des collections temporaires portant sur des thèmes d'actualité régionale. On y trouvera également une librairie-carrière.

À l'extérieur, le public pourra découvrir *in situ* les arbres et les plantes de la France méditerranéenne dans leur cadre naturel. Une signalétique discrète indiquera au visiteur le nom de l'espèce ainsi que les observations à faire sur le sentier. « Notre but est à la fois comme dans toute structure muséale, d'expliquer, de démontrer, de convaincre en faisant appel à l'intelligence de chacun, mais aussi de renforcer cette approche par une démarche plus sensitive qui permet d'ancrer plus certainement les messages énoncés en les faisant ressentir par le visiteur. »

L'évolution des goûts du public et celle de la muséographie ont amené la Fondation pour la forêt à privilégier une pédagogie ludique et sensitive. Le visiteur disposera d'un système d'audio-guidage lui permettant d'écouter les messages correspondants à chaque « station » et pourra circuler à son rythme dans les différentes salles.

Bouches du Rhône

Sentir, observer, comprendre

En France, seulement un enfant sur vingt bénéficie aujourd'hui d'une formation à l'environnement au court de son circuit scolaire. Parce qu'il est difficile de monter un projet éducatif lié à l'environnement, la Mission dé-

La Mission départementale d'éducation à l'environnement

partementale d'éducation à l'environnement intervient. Depuis deux ans, elle met à la disposition des enseignants, des éducateurs et des responsables de collectivités des Bouches-du-Rhône, deux techniciens spécialisés dans l'environnement : Bernard Ollier et Joël Laurent. En collaboration avec les professeurs de collèges, ils organisent des activités éducatives pour sensibiliser les élèves au milieu naturel. Une première approche s'opère généralement au cours d'une projection. « l'homme qui plantait des arbres », « il n'y a pas de vie sans eau », « graines de cèdres » figurent parmi les thèmes proposés. Les expositions « l'eau douce », « de la graine à l'arbre », « en bois d'arbre » font également germer les projets de sorties sur le terrain.

Visites techniques (pépinières forestières, stations d'épuration...) ou « sentiers de découverte » ont lieu dans un rayon de 50 km autour de l'établissement scolaire. Les élèves et leurs professeurs sont invités à une grande randonnée pédestre à travers bois ou collines. Avec l'assistance du technicien du Midev, ils découvrent l'environnement dans tous les « sens » du terme : les enfants observent, touchent, écoutent, sentent, goûtent... pour apprendre à connaître et aimer la nature et ses trésors. ■

Mission départementale d'éducation à l'environnement

Conseil Général

des Bouches-du-Rhône

Direction de l'éducation,

de la culture et des sports

Hôtel de Département

52, avenue de Saint-Just

13256 MARSEILLE cedex 20

Tél. : 91 21 23 09

Fax : 91 21 23 99

prestation (possibilité de passer plusieurs jours). On peut imaginer la constitution d'un catalogue d'espaces à louer qui préciserait, pour chaque propriété, le cadre et les services offerts ainsi que les conditions à remplir et les contraintes à respecter. C'est ainsi que la sélection du Camel Trophy a donné lieu à une série d'épreuves d'endurance dans une importante propriété privée.

• Auberges forestières

Ces auberges situées dans un cadre forestier, proposeraient des repas à base de produits de la forêt (gibiers, champignons, châtaignes, truffes, etc.), éventuellement suivis d'une balade en forêt. Ce genre de produit intéresse les autocaristes qui peuvent y attirer une clientèle de troisième âge.

• Chasse et pêche en forêt

Un label chasse à la ferme va bientôt voir le jour. Il devrait être envisageable de concevoir la même démarche pour les gibiers forestiers. Plusieurs chasses privées existent déjà, mais rares sont celles qui sont valorisées de manière satisfaisante pour les clients et pour le propriétaire. Les clients

seraient en droit de trouver, sur le domaine, un certain nombre de prestations : surface minimale, présence de trophées intéressants, hébergement et restauration dans un relais de chasse de qualité, possibilité de bénéficier d'accompagnateurs, etc. Celles-ci restent tout à fait conciliables avec les pratiques les plus respectueuses du milieu naturel. S'il y a présence d'étangs ou d'une rivière, on peut imaginer la même chose avec une clientèle de pêcheurs.

• Hameaux forestiers

À l'image de ce qui se fait dans les Landes, en Finlande ou dans les parcs américains, des habitats légers de loisirs judicieusement répartis sont intégrés dans le milieu forestier (dans le respect des prescriptions d'urbanisme). Ils répondent au souhait de citadins d'être momentanément immergés dans la nature.

Le niveau de confort (sanitaire sur place ou non, présence ou absence de cuisine) sont à définir en liaison avec les clientèles ciblées. D'autres services (restauration) et des prestations de loisirs sont à prévoir sur place : circuit, randonnée, découverte, etc.

Vaucluse : La mission éducative

Depuis six ans, la Mission éducative de Vaucluse a réalisé de nombreuses actions et 22 700 enfants ont suivi diverses animations : projections en classe, sorties en forêt, visite de sites, stands lors de manifestations sur la forêt, etc. Les sorties sont les activités les plus appréciées des enseignants comme des élèves. L'objectif prioritaire de la mission éducative est de développer toutes les actions de terrain.

Les sorties permettent en effet aux enfants d'être en situation **d'action** : observations directes (relevés, questionnaires, participation à un chantier, etc.), perception du milieu de manière physique (randonnée), sensitive (jeux faisant appel aux cinq sens) et émotionnelle. Le vécu a une grande importance et permet une meilleure réceptivité du travail effectué ensuite, en classe, par les enfants. Ils acquièrent non seulement des connaissances mais apprennent à se comporter en groupe et par rapport à l'environnement.

Le plan départemental d'aménagements forestiers en vue de l'accueil du grand public en forêt

Depuis début 1994, le *Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière* s'est doté d'une menuiserie et propose des aménagements de signalétique, d'aires de loisirs, parcours de santé, mobilier de plein air et structures en bois telles que des cabanes et jeux d'enfants d'extérieur.

Cette année, dans le cadre de sa politique d'accueil du public en forêt et de sensibilisation pédagogique auprès des scolaires, le syndicat mixte souhaite intégrer un aspect de découverte du milieu forestier, au travers de **sentiers botaniques**.

Ils ont deux aspects complémentaires :

- **un aspect botanique** :
 - apprendre à reconnaître les espèces caractéristiques de la région,
 - situer ces plantes dans leur cycle de végétation et leurs usages artisanaux, aromatiques ou médicinaux,
- **un aspect écologique** :
 - faire prendre conscience de la dynamique des milieux naturels, de la place qu'y trouvent les différents végétaux et du rôle de l'homme dans leur gestion.

Le choix des sites :

Les différents sites retenus pour ces

projets de sentiers correspondent à la logique suivante :

- répartition équilibrée dans le département,
 - motivation des acteurs locaux (maires, associations),
 - tracé varié et présentant une certaine logique quant au contenu.
- Peypin d'Aigues : chênaie pubescente, pinède, milieux humides thermophiles.

Aménagements proposés :

1. Forme du sentier

Le sentier doit former une boucle assez courte accessible à un vaste public et permettant une visite d'une heure en moyenne. Une partie des projets reprennent des chemins existants, avec des modifications locales de tracé afin d'éviter de passer deux fois au même endroit.

2. Support d'information

Les panneaux d'informations revêtent deux aspects principaux selon que l'objet présenté est une simple plante ou un milieu.

– panneau individuel : il présente une

seule espèce : noms en français, latin et provençal, un dessin des feuilles et fruits, l'aspect de la plante adulte, l'usage traditionnel s'il y en a un.

Nous nous sommes limités aux espèces reconnaissables toute l'année et dont la détermination reste accessible à des personnes sans connaissances botaniques.

– panneau de station : ce type de panneau a pour vocation de présenter un biotope donné : présentation d'ensemble du peuplement, espèces caractéristiques, évolution dans le temps et usages forestiers.

3. Balisage

– point de départ : au départ du sentier un panneau présente un plan du site, une explication générale du milieu et les recommandations d'usage.
– signalisation d'accès : balisage de l'accès au point de départ à partir du village ou de la route départementale la plus proche. ■

Pour tous renseignements,
contacter :

S. Le Falher (Mission Éducative)
ou O. Bricaud

(Service Technique Accueil en Forêt)
Tél. 90 78 90 91 - Fax 90 78 96 87

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Le Pavillon de Chasse du Roy René

Sur le site de Valabre, à Gardanne, le Pavillon de Chasse du Roy René accueille les élèves du primaire pour les sensibiliser à la forêt. Restauré grâce à des fonds communautaires, nationaux, régionaux et de la ville de Gardanne, cette construction ancienne est sous la responsabilité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, direction de l'Agriculture et des ressources naturelles. Le Pavillon organise des expositions, des projections, propose une assistance au montage audiovisuel et un petit fonds documentaire.

Parmi les projets pour 1996, un programme d'animations et d'expositions sera mis en œuvre pour les élèves par la direction régionale de l'ONF, par ailleurs membre du Comité de pilotage du Pavillon.

L'objectif de cette collaboration est la préservation des espaces naturels par une sensibilisation des enfants à la richesse, la fragilité, la qualité de notre

environnement forestier. Les classes seront prises en charge par un animateur, durant une journée consacrée pour moitié à la découverte de la forêt communale de Gardanne, qui jouxte le Pavillon, et pour moitié à une animation en salle comprenant visite de l'exposition, projection d'une vidéo ou d'un diaporama. Les thèmes abordés seront la protection de la forêt (lutte contre l'incendie, protection phytosanitaire), la botanique, la faune, la présence humaine (travaux forestiers) à travers plusieurs exemples de forêts de notre région. Ce travail devra se faire en concertation avec l'enseignant dans le cadre d'un travail pédagogique de préparation et de suivi de la visite. ■

Pour tous renseignements :

Pavillon de Chasse du Roy René
Domaine de Valabre - 13120 Gardanne
Tél. : 42 51 57 02 - Fax : 42 51 56 82

Var : Les malettes pédagogiques L'exemple du Vallon Sourn Les patrouilles équestres



© R. Lengereau

déferlement de visiteurs qui dégraderait le site. Aménager mais pas trop pour laisser la nature s'exprimer - zones de frayères, de nidification, de reproduction, etc.

Chaque action tient de ce même équilibre si difficile à maintenir. Un exemple : une mise en réserve de la chasse peut être temporaire, un suivi du milieu dira en effet si elle doit être autorisée un jour par semaine. L'escalade, elle, aura droit de falaise sur la rive gauche, car en rive droite la fréquentation doit être limitée. Un comité de gestion a été créé, comme pour chaque site départemental fort. Il comprend des représentants du conseil général, du comité départemental du tourisme et des communes concernées, des usagers et des scientifiques. En priorité, le comité a décidé la création d'un petit parking paysager avec panneau d'information, la pose d'obstacles pour éviter la pénétration des 4x4 jusque sur les plages de galets, la mise en place de tables de pique-nique, poubelles et toilettes « vertes ». Et même si le mas de Bagarède, qui vient d'être acquis, devient gîte d'accueil avec un guide-nature, l'aménagement sera encore sommaire : pour être au plus près de la nature et inciter le public à le rester. ■

Les malettes pédagogiques
C'est prioritairement au niveau des collèges, relevant de la compétence du département, que le conseil général du Var s'implique dans la sensibilisation à l'environnement.

Un partenariat prometteur

En 1993, le conseil général du Var et le rectorat de l'académie de Nice ont initié l'organisation d'un enseignement conduisant à l'éducation à l'environnement dans les collèges du département.

Outre une approche générale des grands équilibres écologiques, quatre thèmes liés à la réalité varoise ont été retenus :

- la forêt, les espaces naturels, la mer et le littoral, les eaux continentales, l'écologie urbaine, le traitement des déchets.

Au cours de ces quatre années au collège, les élèves peuvent ainsi acquérir des connaissances, éveiller leur sensibilité et s'engager dans la voie de la responsabilité individuelle pour la préservation de l'environnement. L'éducation à l'environnement, dispensée par des professeurs volontaires enseignant différentes disciplines (sciences naturelles, français, mathématiques, éducation physique,...) est intégrée à l'emploi du temps deux heures hebdomadaires, sans empiéter pour autant sur l'horaire normalement dû aux élèves. L'objectif est de parvenir à terme à avoir une classe environnement par niveau d'enseignement dans chacun des collèges du Var.

Les moyens mis en œuvre

Un groupe de travail réunissant des enseignants, des techniciens, valide les différentes étapes de l'opération :

- stages de formation des enseignants
- conception de malettes pédagogiques

En début d'année scolaire, des malettes pédagogiques contenant des livres, des guides, des cassettes vidéo, des jeux éducatifs, des références bibliographiques,... sont distribuées dans les collèges concernés. La Direction de l'environnement et de l'équipement rural a conçu à ce jour les malettes portant sur les thèmes de la forêt et des espaces naturels, de la mer et du littoral, et des eaux continentales.

Les frais occasionnés par l'organisation des stages et la conception des malettes sont pris en charge par le conseil général du Var.

Le Vallon Sourn

Il n'est pas toujours facile de concilier activités et partenaires différents sur un même site. Voici un exemple de gestion concertée.

Le vallon Sourn, c'est, entre Châteauvert et Correns, cinq kilomètres de méandres de l'Argens encaissé dans des gorges paisibles. Les falaises y sont difficiles mais pas farouches, la grotte aux Fées est un abri pour les varappeurs.

Car le vallon Sourn est couru : fanas de l'escalade et familles en goguette dominicale, baigneurs, pêcheurs et chasseurs. Tous en ont fait leur lieu de prédilection. 150 hectares de ce petit paradis, situé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, ont été acquis en 1993 au titre de la taxe départementale des espaces naturels sensibles par le conseil général. Aujourd'hui il s'agit de les aménager pour le public. Ce qui tient un peu de la quadrature du cercle.

Accueillir mais sans occasionner un

Les patrouilles équestres

Elles ont débuté en 1991; le conseil général du Var subventionne des maîtres d'ouvrage pour l'organisation de patrouilles équestres, destinées à la sensibilisation et l'information du public sur des sites naturels très fréquentés.

Six patrouilles sillonnent les massifs de la Sainte-Baume, l'Estérel, Saint-Cassien, Porquerolles et des Maures (deux patrouilles dans ce massif); tous ces sites ont une fréquentation de plus de cent mille visiteurs par an.

Une convention lie les maîtres d'ouvrage quant au respect de leurs engagements : horaires, moyens radio, présentation et formation des cavaliers.

Les résultats sont concluants : le cheval attire la sympathie, l'image du tandem cheval/cavalier est bonne, et tout cela favorise des contacts fréquents avec un public plus curieux.

Autres partenaires de l'opération, dans le cadre de la formation des enseignants :

Mission académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale, ONF, DDAF, DDE, Parc national de Port-Cros, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Ifremer, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, conseil régional, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Maison régionale de l'eau de Barjols, Fondation océanographique Ricard, Muséum d'histoire naturelle de Toulon, Centre permanent d'initiation à la forêt provençale de Peyrolles, Association départementale des Comités feux de forêt du Var, Centre régional de la propriété forestière, Centre d'études et de réalisation pastorale Alpes-Méditerranée...

Pyénées-Orientales : Sorède, si la forêt m'était contée



© Photo S. Le Falher

À Sorède, près d'Argelès-sur-Mer, le site d'initiation à l'environnement du Mas Del Ca accueille des classes primaires dans le cadre d'une démarche originale.

Jusqu'à présent, la sensibilisation du public aux problèmes de la forêt méditerranéenne dans le département des Pyrénées-Orientales se faisait au travers d'opérations ponctuelles dispersées dans l'espace et dans le temps.

Afin d'afficher une alternative durable, la *Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF)*, en partenariat avec la commune de Sorède et l'association «IF» (initiation à la forêt), a aménagé un espace de sept hec-

tares dont l'objectif est d'initier le public le plus large, en particulier les élèves des classes primaires, à l'environnement méditerranéen.

Une démarche pédagogique originale

Loin de constituer un produit fini, le site du Mas Del Ca est appelé à évoluer.

Les enfants participent et travaillent à la création et à l'entretien du site. Ils élaguent et dégagent leurs propres plantations. Cette continuité permet de générer un mouvement durable.

Une partie de l'espace est mise à leur disposition et sera aménagée selon leur imagination. Trois écoles réalisent actuellement, à raison d'une sortie par mois, des projets dont les thèmes sont les suivants : restauration d'un verger abandonné, interactions dans un écosystème donné et étude des différents chênes méditerranéens. L'intégration des enseignants dans l'élaboration de ces projets est primordiale. Ils seront conseillés par l'association «IF» dont une des principales missions est la formation des enseignants aux techniques pédagogiques de sensibilisation à l'environnement.

En effet, le végétal n'est pas approché par la connaissance scientifique, mais par le biais des sens grâce à des plantations à thèmes (plantes mellifères, odorantes, épineuses). La signalétique sur le site est réalisée à l'aide de symboles représentant les principales utilisations de chaque plante.

Un site ouvert à d'autres intervenants

Ce lieu éducatif sert aussi de « vitrine » aux personnes ou associations désireuses de transmettre leur passion aux jeunes générations.

En outre, des lycées agricoles et des groupes en réinsertion l'utilisent comme lieu d'apprentissage dans le cadre de leurs travaux pratiques.

Le site est maintenant opérationnel et attend de recevoir des projets d'enseignants et d'associations. Souhaitons que cette démarche éducative, que la DDAF a voulu active, permette de mieux responsabiliser nos enfants-citoyens face à leur environnement. ■

Si vous êtes intéressé
par le site du Mas Del Ca,
contactez Laurent Golliard
au 68.55.88.90

Bouches-du-Rhône L'accueil du public par l'ADES

L'Agence départementale pour la protection, la gestion et la mise en valeur des espaces sensibles (Ades) gère depuis 1990 les forêts départementales des Bouches du Rhône soit à ce jour près de dix mille hectares d'espaces naturels.

Ces espaces ont pour vocation première d'être ouverts au public. En conséquence, l'Ades se doit de concilier cette mission d'ouverture au public avec la préservation de l'espace naturel contre la « surfréquentation ». L'accueil du public s'articule principalement autour de quatre pôles :

1. la mise en sécurité des forêts départementales pour que le public puisse les découvrir en toute tranquillité – création de réseaux hydrauliques desservant un procédé de « brumisation » ainsi que des bornes incendies. – création de coupures agricoles contre l'incendie.

2. L'équipement et l'entretien de ces espaces – par la création d'aires de stationnement destinées à l'accueil des visi-

teurs, et contribuant à en réguler le nombre.

– par l'entretien hebdomadaire des aires d'accueil ainsi que la réalisation de travaux de maintenance des sites (protection de parcelles de régénération...) qui tendent à protéger le visiteur et l'espace naturel.

3. L'aménagement d'aires d'accueil : conception et installation de mobilier fabriqué par la menuiserie de l'Ades (panneaux, tables, jeux, parcours divers...), avec pour objectif à court terme de développer une filière bois de pin d'Alep dans les Bouches-du-Rhône.

4. L'organisation de visites guidées, assurées par le personnel de l'Ades et les cavaliers de la garde départementale à cheval, dont les missions essentielles sont la surveillance des massifs et l'information du public.

Ces expériences au service de l'accueil du public en espace naturel ont d'ores et déjà séduit de nombreuses communes qui font appel aux compétences de l'Ades en la matière. ■

Sur le sentier du Loubatas...

Centre permanent d'initiation à la forêt provençale



© Assodef

En suivant le sentier du Loubatas, au cœur du massif forestier de Peyrolles-en-Provence (13), vous pouvez rencontrer, au milieu des parfums de la colline méditerranéenne, les vestiges d'un aqueduc romain, un ancien chaudron de charbonnier, une grotte utilisée autrefois par les bergers... ainsi que de nombreux autres témoignages actuels ou historiques de la culture provençale.

Vous pouvez arriver ainsi jusqu'au Centre permanent d'initiation à la forêt provençale. Ici, sur un terrain de sept hectares, donné par une institutrice retraitée, une association (l'Assodef), aidée par des centaines de bénévoles, a entrepris dès 1986 la création d'un bâtiment bioclimatique (une des plus grosses installations solaires de la région) destiné à l'accueil de groupes pour la découverte de la forêt.

Au fil des années, cette construction s'est enrichie d'un four à pain à l'ancienne, d'une citerne de récupération des eaux de pluie, d'une station de Météo France... et bientôt de chambres avec 35 lits permettant de compléter le terrain de camping. L'hébergement sera donc maintenant possible toute l'année dans de bonnes conditions.

De la forêt à l'environnement

Pour apprendre à connaître la forêt, sa gestion et sa protection, mais aussi les énergies renouvelables, le tri sélectif des déchets, l'utilisation de l'eau dans la colline, de nombreux enfants et adultes viennent ici lors de classes-forêt (de la maternelle au lycée), de projets éducatifs suivis sur une année (opération « À l'école de la forêt »), de stages de formation (animateurs, enseignants), d'un club-nature (enfants des environs le mercredi), de chantiers de jeunes (pour débroussailler, construire,...) ou bien lors de l'annuelle fête de l'environnement.

Une découverte active

Des animateurs (employés dans le cadre des « contrats verts »), aident chacun à découvrir de façon active et la plus autonome possible les richesses et les problèmes de leur environnement en utilisant des méthodes variées :

– des jeux d'éveil sensoriel ou de découverte ainsi que certains jeux éducatifs élaborés par le CPIFP (notamment sur le thème de l'énergie) permettent une approche ludique plus motivante pour les jeunes enfants et favorisent le travail en équipe.

– la fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux naturels (« musique verte »), les techniques d'improvisation théâtrale, le dessin constituent une approche plus artistique.

– du matériel d'observation et une documentation diversifiée sont utilisés pour une approche scientifique du milieu forestier.

Le sentier de découverte

– le sentier de découverte du Loubatas, créé en 1992 dans la colline autour du centre, permet aux enfants et aux adultes de découvrir de façon active le milieu naturel. Un parcours d'orientation permet également de s'initier à l'utilisation de cartes, boussole... Enfin un fichier questions/réponses vient compléter le dispositif. Ce fichier est le fruit de plusieurs années d'expérience de l'équipe d'animateurs, et de la collaboration entre les permanents et les bénévoles de l'association regroupés au sein d'une commission pédagogique; il peut être utilisé par un public scolaire (primaire, secondaire) et adulte.

Une autre version, destinée aux enfants de maternelle, est actuellement en cours de réalisation. Elle présentera des activités de découverte de la forêt utilisables dans n'importe quel massif. Parution prévue fin 1996.

D'autres sentiers sont en cours de création sur d'autres sites, notamment sur la montagne Sainte-Victoire à la demande du syndicat intercommunal.

De la marche à pied au vélo, il n'y a qu'un pas. L'Assodef travaille également sur un projet de circuit à VTT. À quand la découverte équestre ?

Enfin, pour s'y retrouver, le *Graine Paca* éditera prochainement un catalogue des sentiers de découverte de la région.

Un partenariat multiple

Pour mener à bien un ambitieux projet, le CPIFP coopère avec de nombreux partenaires et en particulier avec les autres associations d'éducation à l'environnement de la région, regroupées au sein du *Graine (Groupe régional animation initiation nature environnement)*.

Quant au bâtiment d'accueil, outre le bénévolat et l'autofinancement croissant de l'association, sa construction et les aménagements annexes ont été financés par de multiples organismes : conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, conseil général des Bouches-du-Rhône, ministère de la Jeunesse et des sports, ministère de l'Agriculture, ministère de l'Environnement, Ademe, Fondation de France, Communauté Européenne, mairie de Peyrolles...

Les forestiers sapeurs, les sapeurs pompiers, la Sécurité civile, l'Office national des forêts ont aussi apporté un soutien matériel à cette réalisation.

Pour tous renseignements :
CPIFP, BP 16 - Chemin du Loubatas
13860 Peyrolles
Tél. 42 67 06 70 - Fax 42 57 71 25

Gard, Hérault :

Les Écologistes de l'Euzière.

Cette « association Languedoc-Roussillon pour la diffusion de l'écologie scientifique » réalise depuis 1974 divers équipements dans cette région, basés sur le principe de l'interprétation.

Interpréter pour mieux révéler un site

Originaire des pays anglo-saxons, la démarche d'interprétation permet de rendre explicite la découverte des sites, d'en planifier l'aménagement : musées, sentiers, expositions, lieux d'accueil.

Le terme « interprétation » est né aux États-Unis : dès la fin du XIX^e siècle, le personnel chargé d'accueillir et de guider les visiteurs dans les parcs nationaux est désigné sous l'appellation « interprètes ».

Dans les pays anglo-saxons et au Québec, ce terme est passé dans le langage usuel (dépliants, centres de formation, d'accueil...). En France, il est aujourd'hui bien répandu.

En voici une des nombreuses définitions :

« L'interprétation s'intéresse à des lieux d'importance naturelle et historique pour qu'ils soient sagement gérés et développés et pour que le public comprenne et y prenne du plaisir. »

L'interprétation est ainsi une façon de percevoir et de faire, un art et une méthode, qui s'appuie sur des principes et n'utilise des outils qu'*in fine*, au service de la démarche globale. □

Les Écologistes de l'Euzière
 Domaine de Restinclières
 34730 PRADES LE LEZ
 Tél : 67.59.54.62
 Fax : 67.59.55.22

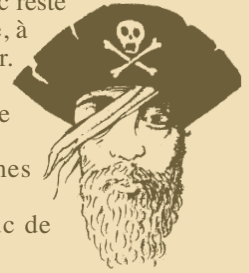
AU CREUX DE L'ÎLE, BARBEROUSSETTE, LE PIRATE, ATTEND

En cette fin de XVI^e siècle, le littoral du Languedoc reste peu favorable à une activité maritime très importante, à cause de l'ensablement des zones où on peut accoster.

De plus, pirates et corsaires campent sur les îlots rocheux d'où ils partent détrousser les bateaux de commerce.

Ainsi, Barberousse guette ses futures victimes depuis le cap de Sette.

En mai 1586, il en est chassé par Henri I^{er}, duc de Montmorency et gouverneur du Languedoc.



L'île convoitée en 1586



Exemples

- Le long d'un chemin dans les marais, le visiteur est invité à soulever un bâton planté dans la vase. Il se rend compte simplement, sans texte, de l'épaisseur de la vase.
- À l'entrée d'un observatoire d'oiseaux, une ardoise explique : « aujourd'hui vous pouvez voir sur l'étang : ... », mise à jour quotidiennement.
- Des roches et fossiles dans un musée

- portent la mention : « vous pouvez nous toucher! »
- Dans une salle de musée, vous êtes « dans » la mare, le plafond représentant la surface de l'eau (les pattes du canard pendent du plafond...)
- Sur le sentier de la pierre, un vieux carrier raconte (par bande sonore interposée) le travail des carriers et leurs habitudes.

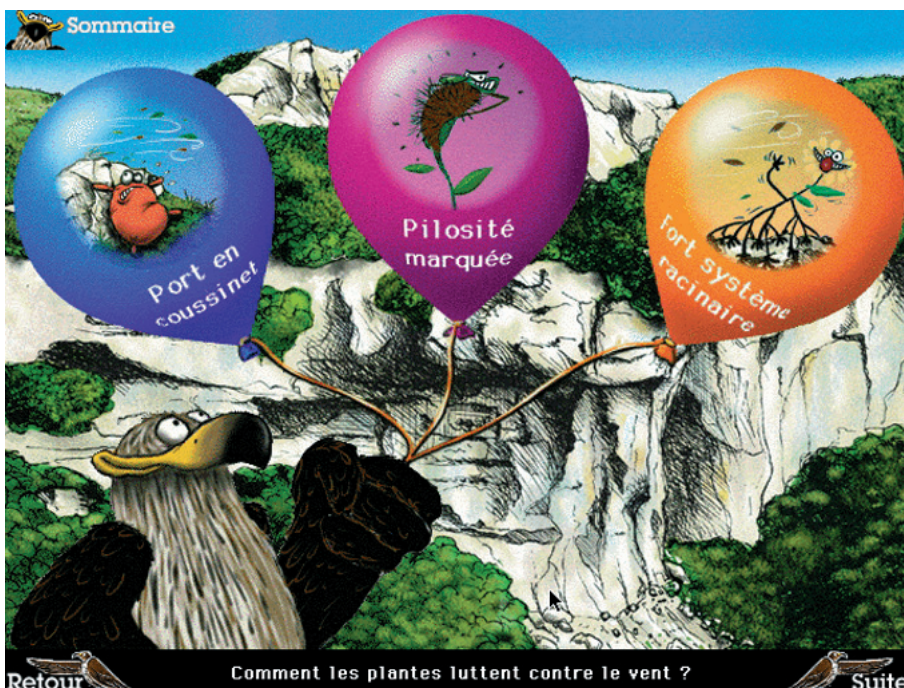
Vaucluse : Parc du Luberon

Une borne interactive : « le milieu en équilibre »

Le Parc naturel régional du Luberon a choisi pour illustrer la complexité et la fragilité des équilibres de nos écosystèmes méditerranéens un nouveau moyen de communication : « le multi-média ».

Cet outil utilise comme support un ordinateur pouvant combiner images, textes et sons. Il permet de développer un thème suivant une arborescence pré-établie. Il se présente sous la forme d'une borne équipée d'un écran tactile, mise à la disposition du public. Ainsi, par un système interactif de question-réponse, la personne qui consulte la borne peut approfondir les sujets de son choix. Il est possible de vidéo-projecter ou de transmettre l'image de l'écran sur un poste TV.

Cette borne a pour ambition de faire découvrir au public la diversité des milieux caractéristiques du Luberon, soit : les garrigues, les pelouses sèches, les falaises, les forêts, les cours d'eau et les milieux humanisés. Pour chacun de ces biotopes, une description des espèces animales et végétales typiques est faite en insistant sur leurs



stratégies d'adaptation aux contraintes physiques spécifiques. D'autre part, une présentation simplifiée des relations trophiques liant les espèces conclut les différents chapitres. Chaque fois que l'intervention de l'homme est déterminante sur le milieu et ses espèces constituants, son action est développée et analysée.

Ce travail représente plus de trois heures de consultation et s'adresse au plus grand nombre en présentant les milieux et les espèces au travers de photos, de dessins humoristiques, de jeux et d'effets sonores.

Les thèmes traités sont propres au Luberon mais abordent également

très largement de grands principes de l'écologie.

Cette borne est installée au château de Buoux à destination des groupes scolaires séjournant en classes de découverte dans cette propriété du Parc aménagée et équipée pour l'hébergement et l'animation pédagogique.

Dans un deuxième temps, une unité est prévue en consultation publique à la Maison du Parc à Apt (Vaucluse) pour la fin de l'année 1996.

Le développement d'un CD Rom permettrait très certainement d'élargir le public touché mais exige quelques adaptations et négociations non programmées pour l'instant. ■

Un exemple de programme d'éducation à l'environnement sur le thème de la forêt méditerranéenne.

Initié en 1991, un programme d'éducation à l'environnement spécifique aux trois régions méditerranéennes (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse), et axé sur le thème de la forêt méditerranéenne a été initié par le ministère de l'Environnement avec l'aide du Conservatoire de la forêt méditerranéenne et mis en œuvre par les Diresn Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse).

Son objet : contribuer à la découverte de l'environnement par un public jeune et urbain : à travers la forêt méditerranéenne, très présente sur leurs territoires, développer l'éducation à

l'environnement et participer aux campagnes de prévention et de lutte contre les incendies.

Trois volets complémentaires et indissociables caractérisent ce programme :

– le soutien à des actions de terrain : Plus de 150 chantiers (soit environ 4500 jeunes concernés), à dominante pédagogique, ont été réalisés.

– le soutien aux actions de formation : Il s'agit d'aider à la formation « d'encadrants » : animateurs bénévoles (associatifs) ou professionnels, (enseignants, personnels socio-éducatifs), afin qu'ils intègrent dans leurs pratiques, l'éducation à l'environnement

(organisation de classes vertes, sorties de terrain, programmes d'action éducatives) notamment à travers le thème de la forêt méditerranéenne.

– l'aide à la création d'outils pédagogiques et de communication :

Ils sont conçus pour aider les animateurs et les formateurs à mettre en œuvre leurs pratiques et actions d'éducation à l'environnement sur le thème de la forêt méditerranéenne (malles pédagogiques, stand interactif, expositions, vidéo, livret pédagogique, manuels sentiers de découverte...).

Une pratique appelée à se développer, reprise et simplifiée par d'autres collectifs. ■

Édité avec la participation
financière de :



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ministère de l'agriculture et de la pêche

Conservatoire
de la Forêt
Méditerranéenne

Région
Provence-Alpes
Côte d'Azur

ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
EN VUE DE LA PROTECTION
DE LA FORÊT CONTRE L'INCENDIE

Lu pour vous...

Série verte : des ouvrages conçus pour les scolaires et leurs enseignants

« On ne respecte que ce que l'on connaît » : cet adage a servi à l'ONF de motif pour réaliser la publication d'une série d'ouvrage à destination d'un public d'écoliers. Aussi, l'ONF a-t-il édité cet automne trois premiers ouvrages d'une collection « Série Verte : l'École de la Nature » de huit titres au total. Les principes de cette collection qui vient d'être réalisée en collaboration avec le conseil général des Hautes-Alpes et l'inspection d'Académie :

- des ouvrages payants, mais peu chers (10F l'unité), permettant donc d'alimenter un grand nombre de classes et d'enseignants intéressés,
- des ouvrages de qualité, avec une information précise et fournie (64 pages par titre),
- des ouvrages interactifs, où l'on recherche l'appropriation par l'élève, sa participation à chaque page grâce à un système de questions-réponses basées notamment sur l'observation,
- des ouvrages d'utilisation très pratique, avec une information présentée de façon volontiers amusante ou ludique.

Les Arboretums

Les arboretums se révèlent comme un outil pédagogique autant que scientifique. Leur nombre est surprenant en zone méditerranéenne.

L'Association forêt méditerranéenne a publié en 1993 un numéro spécial de sa revue sur les arboretums méditerranéens, à l'occasion d'un séminaire qui s'était tenu à Nîmes sur ce thème en octobre 1991.

24 articles rendent compte de ces journées, répartis en 4 rubriques : définir, concevoir, gérer les arboretums, et en établir la liste. Cette dernière rubrique ne recense pas moins de 66 sites !

Des outils pour la forêt :

En partenariat avec la Diren Paca, des documents et outils pédagogiques ont été réalisés pour aider les enseignants, formateurs et animateurs.

Parmi ceux ci :

- le classeur : « la Forêt Méditerranéenne, 100 façons d'en parler » où sont répertoriés une centaine de documents (livres, audiovisuels, jeux, expos...).

GRAINE PACA BP. 2264 13603 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. 42 95 07 33

- vue exposition sur la forêt méditerranéenne en 12 panneaux.

URVN Le Ligoures Place Romée-de-Villeneuve 13090 Aix en Provence Tél. 42 17 97 28

- un stand interactif sur le thème de la forêt méditerranéenne sous forme de jeux de découverte

**ASSEM 9 Rue Gozan
06130 Grasse - Tél. 93 36 00 79**

- vue document pédagogique intitulé « De feuille en aiguille » pour comprendre en 32 fiches la Forêt Méditerranéenne. Ce document vient en complément de la cassette vidéo.

MEMORIMAGES BP 526

13804 Istres Cedex - Tél. 42 55 15 93

Vient de paraître :

Forêt Méditerranéenne, Approche écologique et paysagère

Auteur : Jean Paul Hetier, Iare Montpellier

Cet ouvrage a été réalisé à l'initiative des Diren de Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans la première partie, le document propose une synthèse des connaissances actuelles sur la forêt méditerranéenne, son fonctionnement, son évolution, et sur les outils réglementaires et juridiques permettant sa protection.

Les enjeux économiques et paysagers liés au devenir des espaces forestiers méditerranéens sont présentés dans la seconde partie : conservation de la biodiversité, renouvellement de la forêt, feux de végétation, protection du paysage, accueil du public. Pour chacun de ces enjeux, sont proposés une analyse de la situation, des outils de diagnostic, et une gamme de préconisations visant à optimiser la prise en compte de ces enjeux dans la gestion forestière.

Pour tout renseignement :

DIREN LANGUEDOC ROUSSILLON

420, allée Henri II de Montmorency

34000 Montpellier - Tél. 67 15 41 41

DIREN PROVENCE-CÔTE D'AZUR

BP120 13603 Aix en Provence Cedex 1

Tél. 42 16 03 50

DIREN CORSE 19, cours Napoléon

BP197 20179 Ajaccio Cedex

Tél. 95 21 71 81

Les incendies de forêt en région méditerranéenne : constitution et utilisation des bases de données

Les actes de cet atelier sont parus dans le numéro 25 série A d'*Options Méditerranéennes*. Cet atelier du réseau « aménagements anti-incendie de forêts » de *Silva Mediterranea* s'est tenu fin 1993 à Montpellier. Ce document de près de 200 pages rassemble de nombreux articles montrant tout l'intérêt des données sur les incendies, notamment pour comparer selon les pays et leurs régions les dégâts, les causes et les périodes les plus critiques. Nous en ferons une analyse plus détaillée dans le prochain « Informations DFCI ».

Disponible (220 FF) auprès de :

CIHEAM/IAM.M

3191, route de Mende, BP 5056

34033 Montpellier Cedex 1

Tél. (33) 67 04 60 00